Silicone Lubricant

Fiche de données de sécurité

selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2015

Date d'émission: 10/13/2021 Date de révision: 10/13/2021 Version: 1.0

RUBRIQUE 1: Identification

1.1. Identification

Nom du produit : Silicone Lubricant

Code du produit : 8-SL-S, 16-SL

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée : Lubrifiant tout usage

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant

The Blaster Corporation
8500 Sweet Valley Drive
Valley View, Ohio 44125 - USA
T (216) 901-5800 - F (216) 901-5801
www.blastercorp.com

Distributeur

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : ChemTel 800-255-3924

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification GHS-CA

Flam. Aerosol 1	H222
Gaz dissous	H280
STOT SE 3	H336
Asp. Tox. 1	H304

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage GHS-CA

Pictogrammes de danger (GHS-CA) :

GHS02 GHS04 GHS07 GHS08

Mention d'avertissement (GHS-CA) : Danger

Mentions de danger (GHS-CA) :
H222 - Aérosol extrêmement inflammable
H280 - Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur
H336 - Peut provoquer somnolence ou vertiges
H304 - Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires

Conseils de prudence (GHS-CA) :
P210 - Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer
P211 - Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition
P251 - Ne pas perforer, ni brûler, même après usage
P261 - Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols
P271 - Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé
P301+P310 - EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin
P304+P340 - EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer
P312 - Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise
P331 - NE PAS faire vomir
P405 - Garder sous clef
P410+P403 - Protéger du rayonnement solaire. Stocker dans un endroit bien ventilé
P412 - Ne pas exposer à une température supérieure à 50 ºC/122ºF
P501 - Éliminer le contenu/le récipient conformément à la réglementation locale / régionale / nationale / international.

2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

2.4. Toxicité aiguë inconnue

Non applicable

RUBRIQUE 3: Composition/information sur les ingrédients

3.1. Substances

Non applicable

3.2. Mélanges

Nom	Identificateur de produit	%
Alcanes en C9-11, iso-	(n° CAS) 68551-16-6	54
Distillats légers (pétrole), hydrotraités	(n° CAS) 64742-47-8	34
Carbone (dioxyde de)	(n° CAS) 124-38-9	2

RUBRIQUE 4: Premiers soins

4.1. Description des premiers secours

Premiers soins après inhalation : S'il y a difficulté à respirer, transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

Premiers soins après contact avec la peau : Si l'irritation se produit, rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau. Si une irritation cutanée se persiste, consulter un médecin.

Premiers soins après contact oculaire : En cas de contact, rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau pendant au moins 15 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles de contact si elles peuvent être facilement enlevées. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.

Premiers soins après ingestion : EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. NE PAS faire vomir.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes/lésions après inhalation : Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Symptômes/lésions après contact avec la peau : Peut irriter la peau. Les symptômes peuvent inclure des rougeurs, des dessèchements, une délipidation et une gerçure de la peau.

Symptômes/lésions après contact oculaire : Peut irriter les yeux. Les symptômes peuvent inclure un inconfort ou des douleurs, un clignement excessif des paupières et une production excessive de larmes, avec une rougeur prononcée et un gonflement.

Symptômes/lésions après ingestion : Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. Les émanations aspirées de ce produit peuvent causer une pneumonie chimique. Peut causer un malaise gastro-intestinal, des nausées ou des vomissements.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Les symptômes peuvent ne pas apparaître immédiatement. En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible, lui montrer l'étiquette ou la fiche signalétique).

RUBRIQUE 5: Mesures à prendre en cas d'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Dioxyde de carbone, Produit chimique sec, halons ou mousse

Agents d'extinction non appropriés : Ne pas utiliser un jet d'eau.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Danger d'incendie : Aérosol extrêmement inflammable. Les produits de combustion peuvent inclure, sans s'y limiter : oxydes de carbone et oxydes d'azote.

Danger d'explosion : La chaleur peut provoquer une pressurisation et l'éclatement des conteneurs clos, propageant le feu et augmentant le risque de brûlures/blessures.

5.3. Conseils aux pompiers

Instructions de lutte contre l'incendie : NE PAS combattre l'incendie lorsque le feu atteint les explosifs. Évacuer la zone.

Protection en cas d'incendie : Rester en amont du vent par rapport à l'incendie. Porter un habit pare feu complet incluant un équipement de respiration (SCBA). Les vapeurs peuvent être plus lourdes que l'air, et elles peuvent voyager le long du sol jusqu'à une source d'ignition distante et s'enflammer. Utilisez un pulvérisateur d'eau pour refroidir le feu adjacent aux conteneurs exposés.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures générales : Porter les vêtements protecteurs recommandés dans la section 8. Isoler la zone de danger et interdire l'accès au personnel non protégé et non autorisé. Isoler du feu, si possible, sans prendre de risques inutiles. Ecarter toute source d'ignition. Prendre des précautions spéciales pour éviter des charges d'électricité statique.

6.1.1. Pour les non-secouristes

Pas d'informations complémentaires disponibles

6.1.2. Pour les secouristes

Pas d'informations complémentaires disponibles

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Pas d'informations complémentaires disponibles

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour la rétention : Éliminer toute source d'ignition. Contenir et/ou absorber le déversement avec une substance inerte (par ex. du sable ou de la vermiculite) puis placer ensuite dans un conteneur adapté. Ne pas laisser s'écouler dans les égouts ni dans les cours d'eau. Utiliser l'équipement de protection individuelle (EPI) approprié.

Procédés de nettoyage : Déblayer la substance avec une pelle et la placer dans un conteneur de récupération. Ventiler la zone.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Voir la section 8 pour des conseils supplémentaires sur l'équipement de protection, et la section 13 pour plus de conseils sur l'élimination.

RUBRIQUE 7: Manutention et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition. Conserver à l'écart de toute source d'ignition - Ne pas fumer. Utiliser un outillage ne produisant pas d'étincelles. Utiliser un appareillage antidéflagrant. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas avaler. Ne pas respirer les gaz, vapeurs, fumées ou aérosols. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.

Mesures d'hygiène : Lessiver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Se laver les mains avant de manger, de boire ou de fumer.

7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Mesures techniques : Suivre des procédures de mise à la terre appropriées pour éviter l'électricité statique.

Conditions de stockage : Conserver sous clé et hors de portée des enfants. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F. Conserver à l'abri du soleil et de toute autre source de chaleur. Conserver dans un endroit à l'abri du feu.

Matières incompatibles : Sources de chaleur. Rayons directs du soleil.

Lieu de stockage : Stocker dans un endroit bien ventilé.

RUBRIQUE 8: Contrôle de l'exposition/ protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Carbone (dioxyde de) (124-38-9)		
ACGIH	ACGIH TWA (ppm)	5000 ppm
ACGIH	ACGIH STEL (ppm)	30000 ppm
IDLH	US IDLH (ppm)	40000 ppm
NIOSH	NIOSH REL (TWA) (mg/m³)	9000 mg/m³
NIOSH	NIOSH REL (TWA) (ppm)	5000 ppm
NIOSH	NIOSH REL (STEL) (mg/m³)	54000 mg/m³
NIOSH	NIOSH REL (STEL) (ppm)	30000 ppm

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés : Aérer/ventiler les lieux pour maintenir l'exposition aux poussières en suspension, émanations chimiques, fumée, etc, sous les limites permises.

Protection des mains	:	Porter des gants résistant aux produits chimiques.
Protection oculaire	:	Des lunettes de sécurité ou des protecteurs oculaires sont recommandés en utilisant le produit.
Protection de la peau et du corps	:	Porter un vêtement de protection approprié.
Protection des voies respiratoires	:	En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Le choix de l'appareil de protection respiratoire doit être fondé sur les niveaux d'expositions prévus ou connus, les dangers du produit et les limites d'utilisation sans danger de l'appareil de protection respiratoire retenu.
Contrôle de l'exposition de l'environnement	:	Maintenir les niveaux sous les seuils de la protection environnementale de la communauté.
Autres renseignements	:	Ne pas manger, fumer ou boire là où la substance est manipulée, traitée ou stockée. Se laver les mains minutieusement avant de manger ou de fumer. À manipuler selon les pratiques de sécurité et d'hygiène industrielles établies.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	:	Gaz/Liquide pressurisé..
Apparence	:	Limpide
Couleur	:	Incolore.
Odeur	:	Léger aliphatique
Seuil olfactif	:	Aucune donnée disponible
pH	:	Aucune donnée disponible
Point de fusion	:	Aucune donnée disponible
Point de congélation	:	Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	:	182 ºC (360 °F)
Point d'éclair	:	54 ºC (130 °F) TCC
Vitesse d'évaporation relative (acétate de butyle=1)	:	>1 (NBA = 1)
Inflammabilité (solide, gaz)	:	Aérosol extrêmement inflammable.
Pression de la vapeur	:	Aucune donnée disponible
Densité relative de la vapeur à 20 °C	:	Aucune donnée disponible
Densité relative	:	0,81 (eau = 1)
Solubilité	:	Aucune donnée disponible
Coefficient de partage n-octanol/eau	:	Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammation	:	Aucune donnée disponible
Température de décomposition	:	Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	:	Aucune donnée disponible
Viscosité, dynamique	:	Aucune donnée disponible
Limites d'explosivité	:	Aucune donnée disponible
Propriétés explosives	:	Aucune donnée disponible
Propriétés comburantes	:	Aucune donnée disponible

9.2. Autres renseignements

Chaleur de combustion	:	43.5 kJ/g
Projection de la flamme	:	0 cm
Retour de flamme	:	Aucun

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Aucun dans les conditions normales d'utilisation.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales d'entreposage. Aérosol extrêmement inflammable. Contenu sous pression. Ce contenant peu exploser s'il est chauffé. Ne pas perforer. Ne pas brûler. Grand risque d'explosion par le choc, la friction, le feu ou d'autres sources d'ignition.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucun dans les conditions normales d'utilisation.

10.4. Conditions à éviter

Chaleur. Matériaux incompatibles. Étincelles. Flamme nue. Rayons directs du soleil.

10.5. Matières incompatibles

Oxydants forts. Agents réducteurs puissants. Eau.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Peut inclure, sans s'y limiter : oxydes de carbone et oxydes d'azote.

RUBRIQUE 11: Données toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité Aiguë (voie orale) : Non classé
Toxicité Aiguë (voie cutanée) : Non classé
Toxicité aigüe (inhalation) : Non classé

Silicone Lubricant	
DL50 orale rat	> 2000 mg/kg (Estimation de la toxicité aiguë calculée)
DL50 cutanée lapin	> 2000 mg/kg (Estimation de la toxicité aiguë calculée)
CL50 inhalation rat	> 5 mg/l/4h (Estimation de la toxicité aiguë calculée)

Alcanes en C9-11, iso- (68551-16-6)	
DL50 orale rat	34600 mg/kg
DL 50 cutanée rat	15400 mg/kg
CL50 inhalation rat (Vapeurs - mg/l/4h)	> 12,4 mg/l/4h

Distillats légers (pétrole), hydrotraités (64742-47-8)	
DL50 orale rat	> 5000 mg/kg
DL50 cutanée lapin	> 2000 mg/kg
CL50 inhalation rat	> 5,2 mg/l/4h

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Non classé
Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Non classé
Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Non classé
Mutagénicité sur les cellules germinales : Non classé
Cancérogénicité : Non classé
Toxicité pour la reproduction : Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) : Peut provoquer somnolence ou vertiges.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) : Non classé
Danger par aspiration : Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
Symptômes/lésions après inhalation : Peut provoquer somnolence ou vertiges.
Symptômes/lésions après contact avec la peau : Peut irriter la peau. Les symptômes peuvent inclure des rougeurs, des dessèchements, une délipidation et une gerçure de la peau.
Symptômes/lésions après contact oculaire : Peut irriter les yeux. Les symptômes peuvent inclure un inconfort ou des douleurs, un clignement excessif des paupières et une production excessive de larmes, avec une rougeur prononcée et un gonflement.
Symptômes/lésions après ingestion : Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. Les émanations aspirées de ce produit peuvent causer une pneumonie chimique. Peut causer un malaise gastro-intestinal, des nausées ou des vomissements.
Autres renseignements : Voies d'exposition possibles : ingestion, inhalation, peau et yeux.

RUBRIQUE 12: Données écologiques

12.1. Toxicité

Écologie - général : Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Distillats légers (pétrole), hydrotraités (64742-47-8)	
CL50 poisson 1	45 mg/l (96 h - Pimephales promelas [flow-through])
CL50 poissons 2	2.2 mg/l (96 h - Lepomis macrochirus [static])

12.2. Persistance et dégradabilité

Silicone Lubricant	
Persistance et dégradabilité	Non établi.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Silicone Lubricant	
Potentiel de bioaccumulation	Non établi.
Distillats légers (pétrole), hydrotraités (64742-47-8)	
BCF poissons 1	61 - 159

Carbone (dioxyde de) (124-38-9)	
BCF poissons 1	(Pas de bio-accumulation)

12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.5. Autres effets néfastes

Effet sur le réchauffement global : Pas d'effet connu avec ce produit.

RUBRIQUE 13: Données sur l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Recommandations pour l'élimination des déchets : Ces matériaux doivent être éliminés dans le respect de toutes les réglementations locales, régionales, provinciales et fédérales. Il est recommandé d'éviter ou réduire autant que possible la production de déchets.

Indications complémentaires : Des vapeurs inflammables peuvent s'accumuler dans le conteneur.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Département du transport (DOT) et Transport des marchandises dangereuses (TMD)

Conformément aux exigences de TMD

N° ONU (TMD) : UN1950

Désignation officielle de transport (TMD) : Aerosols (Quantité limitée)

Classe (TMD) : Class 2.1

Etiquettes de danger (TMD) :

RUBRIQUE 15: Informations sur la réglementation

15.1. Réglementations fédérales

Tous les composants de ce produit sont inscrits aux ou exclus des inventaires canadiens de la LIS (Liste Intérieure des Substances) et la LES (Liste Extérieure des Substances).

15.2. Réglementations internationales

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 16: Autres renseignements

Date d'emission : 10/13/2021

Date de révision : 10/13/2021

Autres renseignements : Aucun(e).

Clause de non-responsabilité : nous croyons que les affirmations, les informations techniques et les recommandations contenues dans la présente sont véridiques, mais elles sont données sans garantie d'aucune sorte. Les informations contenues dans ce document s'appliquent à cette substance spécifique comme fournie. Elles peuvent ne pas être valables pour cette substance si elle est utilisée en combinaison avec toute autre substance. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence et de l'intégralité de cette information quant à l'usage particulier qu'il en fera.